

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

[Traduction]

LES AÉROBIES CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU PAR LE PÉTROLE

Question n° 1097—**M. Yewchuk:**

1. Le gouvernement a-t-il des données sur l'usage d'aérobies pour éliminer la pollution des eaux par le pétrole à Baytown, Texas et, dans l'affirmative, le gouvernement songe-t-il à s'en servir pour nettoyer les eaux canadiennes ainsi polluées par le pétrole?

2. Existe-t-il des renseignements au sujet du prix de l'usage de ces microorganismes pour lutter contre la pollution, comparativement au prix des installations utilisées pour lutter contre la pollution de l'eau par le pétrole et, dans l'affirmative, quel est le prix?

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): 1. Le gouvernement ne possède aucun détail précis touchant les installations de Baytown (Texas), mais nous savons que le principe actuel des aérobies a été maintes fois appliqué en différentes parties du monde, entre autres au Canada.

2. Oui. Quand les circonstances s'y prêtent, les prix peuvent varier de 4 à 8c. par 1,000 gallons de déchets traités, mais quand les frais de premier établissement sont relativement élevés, ou que la situation est contraire, les prix pourraient être beaucoup plus élevés.

LES DETTES DE LA FAMILLE CANADIENNE

Question n° 1223—**M. Mather:**

A combien estime-t-on les dettes de la famille canadienne, y compris les dettes de neuf milliards quatre-vingt-sept millions de dollars des familles canadiennes rapportés en novembre 1970, plus les dettes approximatives contractées envers les sociétés pétrolières, les coopératives de crédit, les magasins qui vendent au détail et font un rapport trimestriel ainsi que les factures non payées de médecin et de dentiste?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): D'après Statistique Canada (le Bureau fédéral de la statistique): Le BFS ne possède pas encore de statistiques sur l'endettement de la famille canadienne moyenne. Toutefois, il a enquêté dernièrement sur le revenu, le passif et l'actif des familles. Les données de cette enquête ne seront disponibles que vers la fin de l'année. Le Bureau n'enquête pas régulièrement à ce sujet; l'enquête précédente remontait à 1964. En décembre 1970, l'encours total du crédit à la consommation était de 11,406 millions de dollars. Cette somme comprend les comptes courants, les achats faits sur cartes de crédit des sociétés pétrolières et le crédit à tempérament. Elle ne tient pas compte des comptes impayés des médecins et des dentistes. Ces statistiques proviennent des prêteurs, non des ménages.

LES RELATIONS OUVRIÈRES—JASPER LODGE ET CHÂTEAU LAURIER

Question n° 1313—**M. Fortin:**

Où en est le litige du «Jasper Lodge» et du «Château Laurier» relativement au salaire minimum?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Les Chemins de fer nationaux du Canada ont interjeté appel,

[M. Gauthier.]

devant la Cour suprême de l'Alberta, de la décision prise le 7 juillet 1970 par le Conseil canadien des relations ouvrières d'accréditer la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, agent négociateur à l'égard de ses employés en service au Jasper Park Lodge, à Jasper (Alberta), en donnant comme raison que ce secteur ne relève pas de l'autorité du Parlement du Canada. Cette cause est toujours devant la Cour, qui n'a pas encore rendu de jugement. Le jugement de la Cour devrait mettre fin aux divergences actuelles d'opinion concernant l'application, à certains hôtels, des lois fédérales du travail, y compris le Code canadien du travail (Normes).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—LES FRAIS DU CONGRÈS DES CADRES

Question n° 1330—**M. Schumacher:**

Des hauts fonctionnaires du ministère des Travaux publics se sont-ils réunis au Club Seignory, Montebello (Québec), au cours du mois d'avril 1971, pour discuter de la réorganisation du ministère et, dans l'affirmative, a) quelles étaient les dépenses pour (i) la location des salles de réunion et le logement des participants (ii) le transport (iii) les repas et dépenses journalières, b) pourquoi ne s'est-on pas réuni dans des locaux du gouvernement à Ottawa, c) combien de temps ont duré ces réunions, d) quelles en ont été les conclusions?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Oui, a) (i) et (iii) \$4,638.27. Les frais du logement et des repas n'ont pas fait l'objet d'une répartition distincte, étant donné qu'ils étaient donnés sur le plan américain (repas compris). (ii) \$2,221.48. b) Il était indispensable que l'ordre du jour de la conférence soit l'unique préoccupation des participants. On a donc décidé de la tenir dans un milieu où serait réduit à un minimum le conflit qui aurait pu exister entre les activités normales des participants et les objectifs de la conférence. c) De la soirée du 19 avril à la soirée du 21 avril 1971. d) Les cadres participant aux réunions ne cherchaient pas à se prononcer sur des questions mais plutôt à échanger des idées afin d'assurer que les décisions définitives prises seraient fondées sur une étude approfondie de tous les éléments en cause.

TRAVAUX PUBLICS—LE COLOQUE DE MIAMI

Question n° 1331—**M. Schumacher:**

1. Le poste de «Directeur de zone» existe-t-il au sein du ministère des Travaux publics et, dans l'affirmative, quelles sont les fonctions de la personne ainsi désignée?

2. Des directeurs de zone, autres fonctionnaires ou employés du Ministère ont-ils pris part à un colloque à Miami Beach, Floride, au cours du mois d'avril 1971 et, dans l'affirmative, a) quel était le but du colloque, b) quelles étaient les dépenses pour (i) la location des salles de réunion et le logement pour les participants (ii) le transport (iii) les repas et les dépenses journalières, c) quelle a été la durée du colloque, d) combien d'employés du ministère y ont participé et quel poste occupent-ils au sein du ministère?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Oui. Un Administrateur de zone, sous la direction générale d'un Administrateur de secteur, administre et gère le programme de gestion immobilière d'une zone et assure l'utilisation la plus efficace et la plus rentable de la main-d'œuvre et des finances relativement aux projets